

SYNDICAT DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU COLLÈGE AHUNTSIC (FNÉE-Q-CSN)  
9155, rue St-Hubert, Local G-1140 - Montréal H2M 1Y8 - 388-8696

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
PROCÈS-VERBAL

Réunion du.....7 juin 2012  
Heure..... 14 h  
Lieu.....SALON DU PERSONNEL

PRÉSENCES – 163 personnes ont signé la feuille des présences  
OUVERTURE – L'assemblée est ouverte à 14 h 35.

**1. NOMINATION À LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE**

Michel Desmarais propose *Jean Karam*. Il accepte et est élu président d'assemblée.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Recommandation 69**

Que l'ordre du jour soit le suivant :

1. Nomination à la présidence de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux des assemblées du 5 avril 2012 et du 1<sup>er</sup> mai 2012
4. Acceptation des nouveaux membres
5. Informations
6. Bilans et recommandations
  - 6.1 Conseil exécutif
  - 6.2 Comité des relations du travail
  - 6.3 Commission des études
  - 6.4 Comité de perfectionnement
  - 6.5 Comité de délégués intérimaires
  - 6.6 Comité santé et sécurité
  - 6.7 Comité action et concertation en environnement
  - 6.8 Autres comités
  - 6.9 États financiers
7. Élections
  - 7.1 Présidence des élections pour 2012-2013 (1 poste à combler + 1 substitut)
  - 7.2 Élection des vérificateurs pour 2011-2012 (2 postes à combler)
  - 7.3 Conseil exécutif pour 2012-2013 (9 postes à combler)
  - 7.4 Comité des relations du travail pour 2012-2013 (1 poste à combler + 1 substitut)
  - 7.5 Commission des études pour 2012-2013 (9 postes à combler)
  - 7.6 Comité santé et sécurité pour 2012-2013 (3 postes à combler)
  - 7.7 Comité sur l'environnement pour 2012-2013 (4 postes à combler)
  - 7.8 Autres postes vacants
8. Varia

Proposée par Nicola Grenon  
Appuyée par Robert St-Amour  
**Adoptée à l'unanimité**

**3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DU 5 AVRIL 2012 ET DU**

**1<sup>ER</sup> MAI 2012**

**Recommandation 70**

Que le procès-verbal de l'assemblée générale du 5 avril 2012 soit adopté tel que présenté.

Proposée par François Journault  
Appuyée par Véronique Rodriguez  
**Adoptée à l'unanimité**

**Recommandation 71**

Que le procès-verbal de l'assemblée générale du 1<sup>er</sup> mai 2012 soit adopté tel que présenté.

Proposée par Nicola Grenon  
Appuyée par René Durand  
**Adoptée à l'unanimité**

**4. ACCEPTATION DES NOUVEAUX MEMBRES**

**Recommandation 72**

Que l'assemblée syndicale du SPECA accepte l'enseignant ayant adhéré au SPECA depuis le 16 mai 2012 et dont le nom suit : *Pascal Deschênes* (Département de français et lettres).

Proposée par Laurence  
Daigneault-Desrosiers  
Appuyée par Martine St-Pierre  
**Adoptée à l'unanimité**

**5. INFORMATIONS**

Ugo Nugent présente la décision du RSA en ce qui a trait à la police d'assurance modulaire : un vote majoritaire a été pris en faveur de cette police. Elle devrait entrer en vigueur en janvier 2013. Le CFARR présentera une campagne d'information à l'automne 2012, chaque adhérent devra choisir la couverture qu'il préfère.

Ugo Nugent annonce que le souper de fin d'année aura lieu le 13 juin prochain. L'hommage aux retraités sera fait lors du souper de fin d'année.

Philippe de Grosbois présente les résultats des élections à l'exécutif de la FNEEQ, lors du 30<sup>e</sup> Congrès qui avait lieu du 29 mai au 1<sup>er</sup> juin 2012.

**6. BILANS ET RECOMMANDATIONS**

**6.1 Conseil exécutif**

Denise Poirier présente le bilan du Comité exécutif, tant sur le plan de la conjoncture sociale et politique que sur le plan de la dynamique locale.

L'assemblée générale envoie ses chaleureux remerciements à Suzie Tremblay pour son travail exceptionnel de support auprès de l'exécutif et de ses membres.

**Recommandation 73**

**Motion de félicitations**

Qu'une motion de félicitations soit adressée aux membres sortants de l'exécutif du SPECA pour le travail accompli au cours de l'année scolaire 2011-2012.

Proposée par André Vincent  
Appuyée à l'unanimité  
**Adoptée à l'unanimité**

**Recommandation 74**

Que le SPECA priorise, dans ses appuis financiers, les organisations extérieures :

- les organisations qui mènent des luttes sociales dans une perspective cadrant avec les orientations politiques du SPECA;
- les organisations dont le SPECA est membre;

- les syndicats en grève ou en lock-out;
- les organisations qui travaillent au développement d'une éducation publique, populaire et sociale.

Proposée par Jean-Pierre Brière  
Appuyée par Johanne Castonguay  
**Adoptée à l'unanimité**

**Recommandation 75**

Que l'exécutif du SPECA ne puisse, au cours d'une même année,

- accorder plus de 200 \$ à une organisation sans l'approbation de l'assemblée générale;
- dans le cas d'un syndicat en conflit, accorder plus de 500 \$ sans l'approbation de l'assemblée générale.

Que le SPECA diffuse régulièrement la liste des organisations appuyées financièrement ainsi que des organisations dont le SPECA est membre.

Proposée par Monique Boucher  
Appuyée par François Journault

Un amendement est proposé :

Que l'on remplace « 200 \$ » par « 500 \$ ».

Proposé par Daniel Prince  
Appuyé par André Vincent

Le vote est demandé.  
L'amendement est rejeté.

La proposition principale est adoptée à l'unanimité.

**6.2 Comité des relations de travail (C.R.T.)**

Alain Long présente le bilan du C.R.T. et les différents types de dossiers qui sont abordés dans les rencontres de ce Comité. Il remercie les membres du Comité des relations du travail, notamment Louis-Philippe Lépine et Hélène Robert, enseignants au C.R.T. élus par l'assemblée.

**6.3 Commission des études**

Denise Poirier présente le bilan de la Commission des études, notamment les principales questions qui l'ont occupé en 2011-2012.

**6.4 Comité de perfectionnement**

Alain Long présente le bilan du Comité de perfectionnement et annonce qu'une consultation sur une nouvelle politique de perfectionnement aura lieu en assemblée générale l'automne prochain.

**Recommandation 76**

Que mandat soit donné à l'exécutif du SPECA de désigner les enseignantes et enseignants membres du Comité de perfectionnement pour 2012-2013 sur la base des critères déjà votés par l'assemblée générale, à savoir la représentativité des secteurs et la continuité dans l'équipe.

Que le SPECA travaille, en 2012-2013, à établir un mode d'élection par l'assemblée générale des membres du Comité de perfectionnement, sur la base des critères de la représentativité des secteurs et de la continuité dans l'équipe.

Proposée par Maria Baruffaldi  
Appuyée par Robert St-Amour  
**Adoptée à l'unanimité**

**6.5 Comité de délégués intérimaires**

Philippe de Grosbois présente le bilan du Comité de délégués intérimaires et la proposition de modifications aux Règlements du SPECA.

## **Recommandation 77**

Qu'un nouvel article soit intégré au Chapitre III des Règlements du SPECA :

### **Article 44 Le Comité de délégués syndicaux**

#### **a) Composition**

Le Comité de délégués syndicaux est composé de membres en règle provenant de tous les départements du Collège, ainsi que des membres de l'exécutif. Un membre de l'exécutif ne peut pas être délégué de son département.

Chaque département élit, au plus tard lors de l'adoption de la répartition de la tâche annuelle, un délégué pour l'année suivante. Les départements comportant plus d'une coordination élisent un délégué par coordination, jusqu'à concurrence de deux délégués.

Tout membre en règle du SPECA peut assister aux rencontres du Comité de délégués syndicaux. Il peut intervenir si le Comité en convient.

#### **b) Rencontres**

L'exécutif convoque un minimum d'une rencontre du Comité de délégués syndicaux par session.

La convocation est envoyée sur papier ou par courriel, au moins 3 jours ouvrables à l'avance. À moins de circonstances particulières, les documents pertinents sont distribués, sur papier ou par courriel, au moins 3 jours ouvrables à l'avance.

L'exécutif doit convoquer une rencontre du Comité de délégués syndicaux dans les 10 jours ouvrables si 5 délégués en font la demande.

Le quorum est de 50 % des postes comblés.

Dans l'éventualité où un délégué ne peut assister à une rencontre, chaque département désigne un substitut selon les moyens qui lui semblent convenables.

Le Comité de délégués syndicaux cherche à obtenir des consensus. Lorsqu'il est nécessaire de passer au vote, chaque délégué dispose d'un droit de vote. L'exécutif dispose également d'un droit de vote.

#### **c) Fonctions**

Le délégué syndical...

- ... invite les enseignants de son département à devenir membres du syndicat;
- ... transmet l'information qui lui parvient de l'exécutif ou du Comité de délégués syndicaux à son département;
- ... mobilise les enseignants de son département sur les activités syndicales;
- ... sollicite l'avis des enseignants de son département sur les questions de l'heure, en informe l'exécutif et le Comité de délégués syndicaux, mais ne détient pas de mandats départementaux.

Le Comité de délégués syndicaux...

- ... assure la liaison et la communication entre les départements et l'exécutif;
- ... conseille l'exécutif sur l'assemblée à venir ou sur des dossiers spécifiques;
- ... assure un suivi sur les mandats soumis à l'exécutif par l'assemblée générale;
- ... remplit les mandats qui lui sont soumis par l'assemblée générale et fait rapport à celle-ci de ses activités;
- ... peut former des sous-comités de travail sur des questions spécifiques, s'il le considère nécessaire.

Proposée par Johanne Castonguay  
Appuyée par Mathieu Dallaire

Un amendement est proposé : Biffer le quatrième picot du dernier paragraphe.

Proposé par André Vincent  
Appuyé par Claude Lebeuf  
Adopté à l'unanimité

Amendement : Qu'il soit ajouté « pour assurer son fonctionnement », après « lorsqu'il est nécessaire de passer au vote ».

Proposé par Julie Cloutier  
Appuyé par Monique Boucher

Le vote est demandé sur l'amendement  
L'amendement est rejeté

Le vote est demandé sur la proposition

**La proposition principale telle qu'amendée est adoptée à majorité**

La proposition adoptée se lit donc ainsi :

Qu'un nouvel article soit intégré au Chapitre III des Règlements du SPECA :

#### ***Article 44 Le Comité de délégués syndicaux***

##### ***a) Composition***

Le Comité de délégués syndicaux est composé de membres en règle provenant de tous les départements du Collège, ainsi que des membres de l'exécutif. Un membre de l'exécutif ne peut pas être délégué de son département.

Chaque département élit, au plus tard lors de l'adoption de la répartition de la tâche annuelle, un délégué pour l'année suivante. Les départements comportant plus d'une coordination élisent un délégué par coordination, jusqu'à concurrence de deux délégués.

Tout membre en règle du SPECA peut assister aux rencontres du Comité de délégués syndicaux. Il peut intervenir si le Comité en convient.

##### ***b) Rencontres***

L'exécutif convoque un minimum d'une rencontre du Comité de délégués syndicaux par session.

La convocation est envoyée sur papier ou par courriel, au moins 3 jours ouvrables à l'avance. À moins de circonstances particulières, les documents pertinents sont distribués, sur papier ou par courriel, au moins 3 jours ouvrables à l'avance.

L'exécutif doit convoquer une rencontre du Comité de délégués syndicaux dans les 10 jours ouvrables si 5 délégués en font la demande.

Le quorum est de 50 % des postes comblés.

Dans l'éventualité où un délégué ne peut assister à une rencontre, chaque département désigne un substitut selon les moyens qui lui semblent convenables.

Le Comité de délégués syndicaux cherche à obtenir des consensus. Lorsqu'il est nécessaire de passer au vote, chaque délégué dispose d'un droit de vote. L'exécutif dispose également d'un droit de vote.

##### ***c) Fonctions***

Le délégué syndical...

- ... invite les enseignants de son département à devenir membres du syndicat;
- ... transmet l'information qui lui parvient de l'exécutif ou du Comité de délégués syndicaux à son département;
- ... mobilise les enseignants de son département sur les activités syndicales;
- ... sollicite l'avis des enseignants de son département sur les questions de l'heure, en informe l'exécutif et le Comité de délégués syndicaux, mais ne détient pas de mandats départementaux.

Le Comité de délégués syndicaux...

- ... assure la liaison et la communication entre les départements et l'exécutif;
- ... conseille l'exécutif sur l'assemblée à venir ou sur des dossiers spécifiques;
- ... assure un suivi sur les mandats soumis à l'exécutif par l'assemblée générale;
- ... peut former des sous-comités de travail sur des questions spécifiques, s'il le considère nécessaire.

## **6.6 Comité santé et sécurité**

Alain Long présente le bilan du Comité Santé et sécurité.

## **6.7 Comité action et concertation en environnement**

Michèle Clermont présente le bilan du Comité action et concertation en environnement.

## **6.8 Autres comités**

### **École et société**

#### **Recommandation 78**

Que le SPECA fasse pression auprès du Collège afin qu'il se dote de balises en matière d'accommodement religieux.

Que le Comité école et société termine le travail débuté en 2011-2012 sur les étudiants ayant des besoins particuliers en début d'année 2012-2013, pour ensuite consulter les membres sur le prochain thème de travail à retenir.

Proposée par Nicola Grenon  
Appuyée par Sylvain Beausoleil  
**Adoptée à l'unanimité**

### **Collectif Échec à la guerre**

#### **Recommandation 79**

Que le SPECA renouvelle son adhésion et sa participation au Collectif Échec à la guerre.

Proposée par Nicola Grenon  
Appuyée par Johanne Castonguay  
**Adoptée à l'unanimité**

## **6.9 États financiers**

Josée Déziel présente les états financiers.

### **État des revenus et dépenses**

#### **Recommandation 80**

Que l'assemblée générale du SPECA accepte l'État des revenus et dépenses du SPECA pour la période s'étendant du 1<sup>er</sup> septembre 2010 au 31 août 2011, le bilan financier 2010-2011, et les prévisions budgétaires du SPECA pour la période s'étendant du 1<sup>er</sup> septembre 2012 au 31 août 2013 (tels que présentés dans le document 2011-2012-AS-8.1), ainsi que le rapport des vérificateurs présenté dans le document « Bilans syndicaux 2011-2012 ».

Proposée par Nicola Grenon  
Appuyée par Robert St-Amour  
**Adoptée à l'unanimité**

Un amendement est proposé : Que l'enveloppe « Appuis aux luttes » pour l'année 2012-2013 passe de 7 000 \$ à 10 800 \$.

Proposé par André Vincent  
Appuyé par Laurence Desrosiers

Une proposition de dépôt est amenée par André Vincent. Le dépôt est accepté à la majorité.

#### **Recommandation 81**

Que le SPECA mène une réflexion, en 2012-2013, sur la nécessité de regarnir son fonds de grève et, le cas échéant, des moyens les plus appropriés pour le faire.

Proposée par Raynald Pepin  
Appuyée par Jean-François Dorval  
**Adoptée à l'unanimité**

**Bilans syndicaux**  
**Recommandation 82**

Que l'assemblée générale du SPECA reçoive l'ensemble des bilans tels que présentés dans le document « Bilans syndicaux 2011-2012 ».

Proposée par Michel Desmarais  
Appuyée par Sylvain Beausoleil  
**Adoptée à l'unanimité**

**7. ÉLECTIONS**

Ginette Cartier agit comme présidente d'élection et Jean Karam comme secrétaire.

**7.1 Présidence des élections 2012-2013 (1 poste à combler)**

Martin Bouchard propose **Ginette Cartier**. Elle accepte et est élue par acclamation. Ginette Cartier propose **Louise Forget** comme substitut. Elle accepte et est élue par acclamation.

**7.2 Élection des vérificateurs pour 2011-2012 (2 postes à combler)**

Jean Mongeon propose **Sylvain Beausoleil**. Sylvain Beausoleil propose **Jean Mongeon**. Jean Mongeon refuse. Sylvain Beausoleil propose **Sylvie Fortin**. Sylvain Beausoleil et Sylvie Fortin acceptent et sont élus par acclamation.

**7.3 Conseil exécutif pour 2012-2013 (9 postes à combler)**

À LA PRÉSIDENTE:

Denise Poirier

Proposée par Jean-François Garon  
Secondée par Jean-François Dorval  
Secondée par Maria Baruffaldi

SEULE CANDIDATURE RECUE, LA CANDIDATE EST ÉLUE PAR ACCLAMATION

À LA VICE-PRÉSIDENTE

Alain Long

Proposé par Chantal Racine  
Secondé par Lucie Brouillette  
Secondé par Eric Athlan

SEULE CANDIDATURE RECUE, LE CANDIDAT EST ÉLU PAR ACCLAMATION

AU POSTE DE SECRÉTAIRE

Josée Déziel

Proposée par Pascale Charest  
Secondée par Chantal Deslauriers  
Secondée par Jean-Luc Filiatreault

SEULE CANDIDATURE RECUE, LA CANDIDATE EST ÉLUE PAR ACCLAMATION

AU POSTE DE TRÉSORIER

Ugo Nugent

Proposé par Sylvie Fortin  
Secondé par Pascale Charest  
Secondé par Robert St-Amour

SEULE CANDIDATURE RECUE, LE CANDIDAT EST ÉLU PAR ACCLAMATION

AUX POSTES DE DIRECTRICES ET DE DIRECTEURS (5 postes à combler):

CANDIDATE:

Élaine Baribeault

Proposée par Daniel Lévesque  
Secondée par Christine Mather  
Secondé par François Drouin

CANDIDAT: Étienne Bourdages  
Proposé par Marie-Andrée Laniel  
Secondé par Patrick Allard  
Secondé par Marc-Olivier Laflamme

CANDIDATE: Michèle Clermont  
Proposée par Geneviève Gauvreau  
Secondée par Anny Morin  
Secondée par Geoffroy Bessette

CANDIDATE: Lysann Hounzell  
Proposée par Chantal Asselin  
Secondée par Benoît Pothier  
Secondée par Raynald Pepin

CANDIDAT: Jean-François Millette  
Proposé par Denise Poirier  
Secondé par Laurence Daigneault-Desrosiers  
Secondé par François Journault

AUCUNE AUTRE CANDIDATURE REÇUE, TOUTES LES CANDIDATES ET TOUS LES CANDIDATS SONT ÉLUS PAR ACCLAMATION.

#### 7.4 Comité des relations du travail pour 2012-2013 (2 postes à combler)

Jean-Luc Filiatrault propose **Louis-Philippe Lépine** comme délégué régulier et Pascale Charest propose **Hélène Robert** comme substitut. Ils acceptent et sont élus par acclamation.

#### 7.5 Commission des études

Neuf postes sont à combler :

##### ***Pour la formation générale :***

Marc-Olivier Laflamme propose **David Schwinghamer**.

Il n'y a pas d'autre candidature. Le candidat accepte et est élu par acclamation.

##### ***Pour la famille Arts et lettres :***

Véronique Rodrigue propose **Daniel Cholette**. Laurence Desrosiers propose **Dominique Rioux**.

Il y aura donc élection pour ce poste.

Les candidats s'adressent à l'assemblée. Les scrutateurs distribuent un bulletin de vote à chacun des professeurs présents à l'assemblée. Après décompte par les scrutateurs du vote, **Daniel Cholette** est déclaré élu.

##### ***Pour la famille Sciences de la nature :***

Hélène Robert propose **Marie-José Dutil**.

Il n'y a pas d'autre candidature. La candidate accepte et est élue par acclamation.

##### ***Pour la famille des Techniques humaines et administratives :***

Nicola Grenon propose **Stéphane Gill**.

Il n'y a pas d'autre candidature. Le candidat accepte et est élu par acclamation.

##### ***Pour la famille Communications graphiques :***

François Doucet propose **Jean-François Dorval**.

Il n'y a pas d'autre candidature. Le candidat accepte et est élu par acclamation.

##### ***Toute provenance - Technique***

Daniel Lévesque propose **Philippe Hébert**. Nicola Grenon propose **Mohand Atroun**. Josée Déziel propose **René Durand**.

Il y aura donc élection pour ce poste.

Les candidats s'adressent à l'assemblée. Les scrutateurs distribuent un bulletin de vote à chacun des professeurs présents à l'assemblée. Après décompte par les scrutateurs du vote, **René Durand** est déclaré élu.

***Toute provenance - Pré-universitaire***

Denise Poirier propose ***Jean-François Millette***.

Il n'y a pas d'autre candidature. Le candidat accepte et est élu par acclamation.

***Toute provenance - Formation générale***

Chantal Deslauriers propose ***Denise Poirier***. Nancy Bouchard propose ***Dominique Rioux***.

Il y aura donc élection pour ce poste.

Les candidates s'adressent à l'assemblée. Les scrutateurs distribuent un bulletin de vote à chacun des professeurs présents à l'assemblée. Après décompte par les scrutateurs du vote, ***Denise Poirier*** est déclarée élue.

**7.6 Comité santé et sécurité pour 2012-2013 (3 postes à combler)**

Nancy Bouchard propose ***Julie Milette***, Ugo Nugent propose ***Michèle Clermont***, Mathieu Dallaire propose ***Chantal Asselin***. Toutes acceptent et sont élues par acclamation.

**7.7 Comité sur l'environnement pour 2012-2013 (4 postes à combler)**

Pascale Charest propose ***Michèle Clermont***, Barbara Fraser propose ***Melvin Shantz***. Jean-François Dorval propose ***Claude Lebeuf***. Tous acceptent et sont élus par acclamation. Un quatrième poste devra être comblé à l'automne.

**7.8 Autres postes vacants**

**Comité conseil de la recherche : 1 représentant pré-universitaire**

Véronique Rodriguez propose ***Julie Gauthier*** comme représentante pré-universitaire. Elle accepte par procuration et est élue.

**Comité ad hoc pour la fête des retraités du Collège : 2 représentants.**

Claude Lebeuf propose ***André Vincent***. Il accepte et est élu. L'exécutif enverra un courriel à tous les membres afin de recueillir une seconde candidature.

**Recommandation 83**

Que les bulletins de vote soient détruits.

Proposée par Stéphane Gill  
Appuyée par Nicola Grenon  
**Adoptée à l'unanimité**

Levée de l'assemblée : l'assemblée est levée à 17 h 30.

Adopté le : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Présidente

\_\_\_\_\_  
Secrétaire